

**PROCES VERBAL DE LA COMMISSION D'EVALUATION  
SELECTION PROFESSIONNELLE D'INTEGRATION AU GRADE  
DE TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2<sup>e</sup> CLASSE**

**COLLECTIVITE :  
Communauté d'agglomération Melun-Val de Seine**

En vertu de l'arrêté n° 2017-245 du 3 juillet 2017 portant ouverture de la session de sélection professionnelle d'intégration au grade de technicien principal de 2<sup>e</sup> classe.

L'an deux mille dix sept, les membres composant la commission de sélection professionnelle se sont réunis le lundi 18 septembre 2017 au centre de gestion de Seine-et-Marne.

La séance est ouverte à 17 H 00.

**Composition de la commission :**

- M. LEFEVRE Michel, assurant la présidence,
- M. JULIEN Fabrice, personnalité qualifiée,
- Mme PEZAIRE Pascale, en tant que fonctionnaire de la collectivité.

Les candidats ont été invités à se présenter, devant la commission, par courrier en date du 7 septembre 2017.

Après étude du dossier et audition du candidat, la commission déclare l'agent, ci-dessous, apte à être intégré au grade de technicien principal de 2<sup>e</sup> classe.

Nom	Prénom
BOUSSETON	Sabrina

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé les membres.

A Lieusaint, le lundi 18 septembre 2017

Les membres de la commission :

M. LEFEVRE Michel

M. JULIEN Fabrice

Mme PEZAIRE Pascale



Affiché dans les locaux et publié sur le site internet du Centre de gestion de Seine-et-Marne le : 18 septembre 2017

Affiché dans les locaux et publié sur le site internet de la collectivité le : **20 SEP, 2017**

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de 2 mois à compter de son affichage